



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 29
Présents : 25
Procurations : 4
Absent : 0

Date convocation et affichage : 17 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle Espace République à Jacou, en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Renaud Calvat, Maire.

Membres présents :

Renaud Calvat, Maire,

Magali Nazet-Marson, Patrick Azéma, Sandra Lanini, Benjamin Delprat, Jacqueline Vidal, Michel Combettes, Jean-Michel Caritey, adjoints

Denis Roure, Elisabeth Nait, Violaine Morel, Brigitte March, Nachida Bourouiba, Jacques Daures, Christine Baudouin, Thierry Ruf, Sabine Perrier-Bonnet, Eric Monin, Nicolas Jourdan, Brice Favre, Jamal Ellassri, Karine Anneya, Nathalie Mallet-Poujol, Virginie Pascal, Robert Trinquier, conseillers municipaux.

Membres représentés :

Christine Delage	pouvoir à Renaud Calvat
Christine Marti	pouvoir à Karine Anneya
Renée Collomb	pouvoir à Jean-Michel Caritey
Corentin Pic	pouvoir à Michel Combettes

Secrétaire de séance : Robert Trinquier

Affaire 1 - Décision modificative n°1 au budget primitif 2025

Rapporteur : Magali Nazet-Marson

Afin de permettre un ajustement des crédits budgétaires sans incidence sur l'équilibre global du budget, à la suite de la demande des services de la préfecture, Madame la première adjointe propose au conseil municipal d'approuver le projet de décision modificative annexé à la présente délibération et détaillé ci-après :

Dépenses d'investissement

Chapitre	Intitulé	Crédits inscrits au budget primitif	Projet de décision modificative	Crédits 2025
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	544 876,46€	-473 943,61€	70 932,85€

Recettes d'investissement

Chapitre	Intitulé	Crédits inscrits au budget primitif	Projet de décision modificative	Crédits 2025
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	544 876,46€	-473 943,16€	70 932,85€

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de Madame la première adjointe et après avoir pris connaissance du document et en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE la proposition formulée.

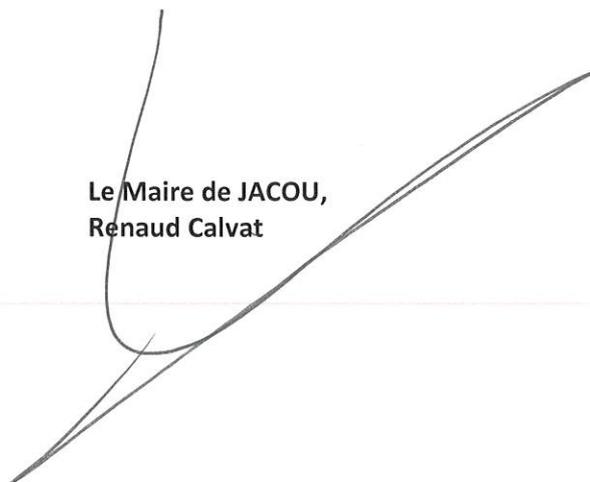
Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS.

Le secrétaire de séance,
Robert Trinquier



Le Maire de JACOU,
Renaud Calvat



Certifiée exécutoire compte tenu des :

- date d'envoi en Préfecture le : 26.06.2025
- date d'affichage le : 26.06.2025